

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Compte-rendu de la rencontre avec les étudiants de l'ENSAM de Cluny, le 28 mai 2025

La réunion a duré 2h. Elle a réuni 37 étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'Arts et Métiers de Cluny.

Intervenants :

- Pascal ENGELVIN, responsable du projet Forge+, Framatome
- Gilles NAVARRO, Manageur en charge des investissements, Framatome
- Benoit SANCHEZ, Directeur Technique usine Le Creusot, Framatome
- Gilles GUIRAUD, Directeur Ressources Humaines usine Le Creusot, Framatome
- Nathalie DURAND, garante de la concertation (Commission nationale du débat public, CNDP)
- Marion FURY, garante de la concertation (CNDP)
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation (CNDP)
- Anne Lise GRENAUD, Responsable Scolarité, ENSAM Cluny

Déroulé de la réunion publique :

- Présentation par les garants de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation
- Présentation du projet de Framatome, de son raccordement électrique et du calendrier des rencontres de la concertation
- Temps d'échanges avec la salle
- Table-ronde sur l'opportunité du projet, les impacts socio-économiques et environnementaux, suivi d'un temps de mise en commune en plénière
- Temps d'échanges
- Mot de conclusion

Synthèse de la réunion

Présentation du projet et de son contexte

Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR¹ et le développement de petits réacteurs

¹ L'Evolutionary Power Reactor 2 (EPR2), aussi initialement appelé EPR-NM (« Nouveau Modèle »), est un projet de [réacteur nucléaire à eau pressurisée](#) (REP) de [génération III+](#).

modulaires (SMR²). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande attendue, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère.

La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel) et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire en France (huit EPR2 supplémentaires en France au-delà des six premiers) et également à l'international.

Travaux en sous-groupes

Les restitutions des différents groupes à l'issue de 25 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur plusieurs grands thèmes :

- Opportunité du projet (impacts potentiels en cas de changement d'orientation politique), faisabilité technique et approvisionnement et disponibilité des matières premières ;
- Articulation avec la stratégie nationale de mix énergétique et les objectifs de souveraineté ;
- Insertion territoriale : choix du site, capacité d'accueil et attractivité du Creusot, cohabitation avec les riverains ;
- Impacts sociaux et humains : capacité de recrutement et dispositifs de formation/reconversion
- Environnement, impacts sur la biodiversité et consommation d'énergie, bilan climatique du projet.

En synthèse, le projet est perçu comme stratégique pour la souveraineté énergétique et la revitalisation industrielle, mais il soulève de nombreuses inquiétudes sur la disponibilité des ressources, la capacité industrielle, l'attractivité et l'intégration territoriale, ainsi que sur la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux. Des besoins forts émergent notamment en termes de formation et de dynamisme du territoire.

Temps d'échanges avec les étudiants

Plusieurs temps d'échanges avec les étudiants ont ponctué la rencontre. Ils ont permis d'évoquer les sujets suivants : l'actuelle sous-traitance de Framatome pour les pièces les plus grosses, le cadre réglementaire de la concertation (obligatoire ou non), le besoin de développer le site de Framatome à Saint-Marcel (augmentation des capacités

² Un petit réacteur modulaire (PRM) ou *small modular reactor* (SMR) en anglais, est un [réacteur nucléaire](#) à [fission](#) de petite taille et de faible puissance — de l'ordre de 10 à 300 MWe

d'assemblage) ou encore la potentielle concurrence entre Forge+ et le sous-traitant actuel de Framatome pour les pièces forgées les plus grandes.

Prochaines étapes

Un atelier dédié à l'insertion et aux impacts sur le cadre de vie est prévu le 16 juin de 18h à 20h30 à la salle Mouillelongue au Creusot (informations sur le site internet [Concertation Forge+](#)).

1. Présentation de la CNDP, du rôle des garants et du cadre de la concertation

Nathalie DURAND, garante CNDP, présente la CNDP³, expliquant que la CNDP a été créée en 1995 par la loi Barnier. Sa mission principale est de garantir le droit à l'information et à la participation du public. Elle assure que le projet Forge+ soit débattu publiquement pour recueillir les avis, questions et propositions des citoyens.

Le champ de la CNDP s'est élargi depuis 2016, la CNDP peut être sollicitée de façon facultative pour tout projet, plan et programme qui a un impact sur l'environnement (article L.121.71 du Code de l'environnement) et plus largement pour toute participation du public dans le cadre d'une mission de conseil (article L.121.1 du Code de l'environnement). Dans le cadre du projet Forge+, Framatome avait l'obligation de solliciter à minima la CNDP (L.121.2) : projet d'équipement industriel au coût de 579 millions euros (article R121.1 Code environnement).

Elle explique que les garants de la CNDP sont indépendants des parties prenantes et ne portent pas d'avis sur les projets. Ils assurent la transparence et l'inclusivité dans le traitement des arguments et des contributions du public.

Nathalie DURAND précise que la concertation préalable pour le projet Forge+ a pour objectif de débattre de l'opportunité des projets, de leurs impacts environnementaux, économiques et sociaux, et des alternatives possibles. Les participants sont invités à émettre des avis argumentés. Elle souligne qu'une concertation n'est en aucun cas un référendum sur le projet Forge+.

Nathalie DURAND présente ensuite les moyens mis à disposition du public dans le cadre de la concertation préalable sur le projet Forge+ pour permettre de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

Présentation du projet Forge+

Gilles NAVARRO, Framatome, introduit son intervention en présentant tout d'abord l'entreprise Framatome détenue à 80,5% par EDF et 19,5% par Mitsubishi Heavy Industries. Il évoque les différentes implantations de Framatome à l'international et la présence de Framatome localement (premier employeur de Saône-et-Loire avec plus de 3 000 salariés dans le département).

³ La Commission nationale du débat public (CNDP) est une autorité publique française qui veille au respect du droit à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement : [site internet de la CNDP](#)

Il présente ensuite le projet de nouvel atelier de forge au Creusot et explique que le projet vise à répondre aux enjeux de neutralité carbone à l'horizon 2050, de souveraineté industrielle et énergétique en augmentant les capacités de production pour permettre de produire l'équivalent de deux EPR par an.

Il indique que le nouvel atelier comprendrait des installations modernes, une presse de plus grande puissance par rapport aux presses de la forge actuelle, des fours, et des équipements d'usinage avancés, etc. Cette nouvelle forge permettrait plus de pièces forgées nécessaires à la construction d'EPR, mais également de produire toutes les pièces des pièces de la chaudière d'un EPR, y compris les plus grandes, actuellement sous-traitées à l'étranger.

Gilles NAVARRO précise que le projet prévoit la création de 190 à 240 emplois, incluant des postes de forgerons ou encore d'usineurs. Framatome devra donc recruter et former ces nouveaux employés pour répondre aux besoins spécifiques du projet.

Pascal ENGELVIN, Framatome, détaille ensuite les enjeux du projet, notamment l'emploi et la formation, l'intégration de la forge dans le tissu urbain et les impacts environnementaux. A titre d'exemples, il souligne l'importance de relocaliser les espèces protégées présentes sur le site envisagé pour le projet (telles que les chauves-souris, les oiseaux et les crapauds) et de traiter les rejets atmosphériques et les vibrations. Ces obligations environnementales sont contraignantes et peuvent bloquer le projet si elles ne sont pas respectées. Pour l'emploi et la formation, il explique que Framatome doit concevoir des programmes de formation adaptés aux besoins de la forge pour intégrer ces nouveaux employés.

Présentation des alternatives au projet étudiées

Sur les alternatives au projet envisagées, **Pascal ENGELVIN, Framatome**, indique que Framatome a étudié plusieurs solutions :

- Scénario zéro : Le scénario de ne rien faire a été écarté car il mettrait Framatome à risque en termes de disponibilité et de prix des pièces, dépendant de sous-traitants comme Japan Steel Works. La souveraineté et la maîtrise des délais seraient compromises.
- Capacité de production plus modeste : Construire un atelier de capacité modeste n'a pas de sens car cela ne permettrait pas de répondre aux besoins de production de deux EPR par an. La souveraineté et la capacité de production seraient insuffisantes pour répondre aux besoins prévisionnels.
- Choix du site : Le site choisi au Creusot est le meilleur disponible, proche des infrastructures nécessaires comme le réseau ferré pour acheminer les lingots et s'assurer qu'ils soient livrés à bonne température. D'autres sites ont été étudiés mais ne répondaient pas aux critères requis.
- Autres technologies : La forge reste la meilleure technologie pour obtenir des pièces mécaniques avec des propriétés élevées capables de résister aux conditions sévères des réacteurs nucléaires. Les technologies comme le moulage ou l'impression 3D, ne sont pas encore assez matures pour répondre à ces contraintes.

Le coût, le financement et le calendrier du projet

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que le projet de nouvelle forge et de son raccordement électrique est estimé à 579 millions d'euros, financé entièrement par EDF et Framatome. Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se décompose en deux phases principales : la phase d'études qui permet de définir les besoins du projet et les moyens à apporter pour y répondre et la phase de réalisation qui sera lancée lorsque les indicateurs du marché et des débouchés pour Forge+ seront précisés.

Les attentes des maîtres d'ouvrage à l'égard de la concertation

Gilles NAVARRO, Framatome, présente les attentes de Framatome concernant les sujets sur lesquels échanger avec le public pendant la concertation :

- L'opportunité du projet dans un contexte de transition énergétique et climatique ;
- L'insertion du projet et de ses effets pour la partie territoire ;
- Les besoins en attractivité du territoire et les solutions potentielles ;
- Les éventuelles synergies à développer entre le projet et les autres activités du territoire ;
- Les modalités de la participation et de l'information continue du public pendant la phase d'autorisation, mais également pendant la phase travaux.

Concernant RTE, la concertation préalable a vocation à permettre de mieux identifier, en amont de la concertation Ferracci, quels sont les besoins du territoire et ses attentes pour aider RTE à trouver le meilleur tracé possible pour le raccordement électrique.

2. Temps d'échanges

Les garants proposent ensuite aux étudiants d'ouvrir un premier temps d'échanges avec les étudiants.

Un premier étudiant se demande quel est le sous-traitant actuel de Framatome pour produire les plus grosses pièces des réacteurs.

Un second étudiant voudrait savoir si cette concertation est une obligation pour Framatome et plus généralement pour ce type de projet.

Un autre étudiant se demande si le fait de doubler les capacités de production de Framatome au Creusot nécessitera également de doubler les capacités d'assemblage de Framatome sur son site à Saint-Marcel.

Enfin, **un dernier étudiant** s'interroge sur la volonté ou non de Framatome de concurrencer l'actuelle sous-traitant étranger pour récupérer des parts de marché.

• Le sous-traitant actuel de Framatome pour les plus grosses pièces

Gilles NAVARRO, Framatome, précise que le sous-traitant actuel est l'industriel Japon Steel Work (JSW) pour la fabrication des très gros composants et que la dépendance à cette entreprise pose de disponibilité en cas de conflit géopolitiques, d'où l'importance de réinternaliser la production.

• Le caractère obligatoire ou non de la concertation préalable

Nathalie DURAND, garante de la concertation, explique que la saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est obligatoire pour les projets industriels de grande envergure, comme celui de Framatome, qui coûte 579 millions d'euros. Cette obligation est définie par le Code de l'environnement. La CNDP, une fois saisie par le porteur de projet, décide de l'organisation d'une concertation préalable ou d'un débat public.

- **Le doublement des capacités d'assemblage sur le site de Saint-Marcel**

Gilles NAVARRO, Framatome, indique que Framatome a engagé une augmentation des capacités d'assemblage du site de Saint Marcel, en prolongeant les halles actuelles de 250 mètres de long par une extension de 170 mètres. Ce projet d'extension est en cours pour répondre aux besoins accrus de production.

- **La concurrence possible avec le constructeur Japon Steel Works (JSW)**

Gilles NAVARRO, Framatome, explique que l'ambition première de Forge+ n'est pas d'étendre son marché sur celui du constructeur japonais, que d'autres marchés sont identifiés en France et en Europe, mais que dans la perspective d'une baisse de la demande sur ces marchés, Framatome pourrait néanmoins chercher à étendre sa recherche de débouchés commerciaux.

3. Travail en sous-groupes et mise en commun

***NB :** Le contenu des grilles de questionnaire mises à disposition des sous-groupes de travail figure en annexe de ce compte-rendu.*

Consigne du temps de travail en sous-groupes

Marion FURY, garante de la concertation, présente les consignes pour le travail en sous-groupes. Elle demande aux participants de se diviser en groupes de six pour discuter des questions sur l'opportunité du projet, les impacts socio-économiques et environnementaux. Les résultats seront présentés en plénière.

A l'issue du temps de travail en sous-groupes, les étudiants sont invités à se retrouver en plénière pour que chaque groupe puisse restituer les principaux avis, questions ou propositions de leur groupe.

Restitution du temps de travail en sous-groupes

La restitution des questions, avis et proposition de chaque groupe de travail est organisée par thématique et type de sujet évoqués :

Adéquation entre les besoins du projet et les infrastructures/équipement du territoire

- **Infrastructures :** vérifier si les infrastructures de la ville du Creusot et des alentours sont suffisantes pour accueillir 250 travailleurs supplémentaires. Est-ce que la ville du Creusot est capable d'accueillir ces nouveaux travailleurs ?
- **Mobilités/déplacement :** développer des transports en commun et des routes pour répondre à l'augmentation de la population induite par le projet.

- Services publics : s'assurer que les services publics, telles que les écoles, soient suffisamment développés pour accueillir l'augmentation de la population.
- Logement : questionnement autour de la disponibilité de logements pour accueillir le personnel.

Attractivité du territoire

- Pourquoi les travailleurs qualifiés choisiraient-ils de venir au Creusot plutôt qu'ailleurs ? Le Creusot est considéré comme une ancienne ville industrielle dont l'attractivité peut être remise en question.
- Est-ce que Framatome peut contribuer à rendre le Creusot plus attractif et inciter les travailleurs qualifiés à choisir cette ville plutôt qu'une autre ?
- Est-ce que Framatome pourrait contribuer à créer une ville plus verte ou porter des actions de mécénat environnemental, mais également aider au développement des transports décarbonés, bâtiments à énergie positive, espaces ver, etc. ?

Emploi et formation

- Est-ce que les travailleurs qualifiés pour ce genre de travail existent en France ou faut-il développer des formations spécifiques ?
- La préparation de formations spécifiques prendra du temps, mais est nécessaire pour que les travailleurs soient prêts au moment où le projet sera terminé.
- Développer les compétences des travailleurs locaux pour répondre aux besoins de l'usine.

Politique nationale en matière d'énergie :

- La pertinence du projet dans le contexte des politiques actuelles en France, qui favorisent le nucléaire. Est-ce que le projet sera toujours pertinent si les politiques changent dans 5 ou 10 ans ? Le risque d'un changement d'orientation politique en matière énergétique ?
- La possibilité de considérer le nucléaire comme une transition vers des énergies renouvelables est évoquée.
- L'importance pour le projet d'être en capacité de s'adapter aux nouvelles politiques énergétiques.
- Les potentielles difficultés en termes d'approvisionnement en uranium pour s'assurer du fonctionnement à l'avenir des centrales nucléaires.

Consommation énergétique du projet :

- Quelles mesures seront prises pour réduire la consommation d'énergie et son impact environnemental ?
- Quelle est la consommation énergétique liée à la production de ces EPR ?

Biodiversité :

- L'importance de reloger les espèces présentes sur le site dans des zones proches pour minimiser les impacts environnementaux.
- Interrogation sur la gestion des impacts négatifs de la relocalisation de certaines espèces pour en réduire les effets négatifs

Impact socio-économique du projet :

- Apport économique : Impact économique positif du projet sur le commerce local par l'augmentation des travailleurs sur le territoire.
- Indicateurs économiques : Quels indicateurs seront utilisés pour mesurer l'impact du projet sur l'économie locale.

Leviers de financement du projet :

- La possibilité de recourir à des subventions publiques de l'Etat pour financer le projet. Les leviers publics disponibles pour financer le projet sont également abordés (subventions, etc.).
- Quelles sources de financement public pourraient être mobilisées pour soutenir le projet ?

Capacité de production et approvisionnement en lingot :

- Question sur l'acheminement des lingots directement à la bonne taille pour permettre de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité de la production.

Alternatives au projet :

- Le choix du site : pourquoi pas ailleurs ?
- Etudier la possibilité de rapprocher le site des fournisseurs pour réduire les coûts et améliorer l'efficacité logistique.
- Investir dans la recherche de nouvelles technologies comme solution alternative au projet. Est-ce que des technologies innovantes pourraient répondre aux besoins de l'industrie de manière plus efficace ?
- La possibilité que la technologie de production additive qui repose sur la superposition de fines couches de matière, une par une, puisse remplacer la forge traditionnelle.
- Le développement des technologies en lien avec la fusion nucléaire et son potentiel impact sur l'opportunité du projet.

Approvisionnement en acier :

- Interrogation sur la capacité des fournisseurs en acier de suivre la demande liée à l'activité de la forge.
- S'assurer que les fournisseurs disposent de la capacité nécessaire.
- Comment prendre en compte les risques en matière d'approvisionnement en acier auprès de fournisseurs étrangers en cas de crise géopolitique (interruption d'exportation de cobalt en république démocratique du Congo par exemple) ?

Réaction et éléments de réponses de Framatome suite à la mise en commune

En réponse au temps de mise en commune et aux contributions des étudiants lors des travaux en sous-groupes, Framatome a apporté les précisions suivantes :

- Les retombées en termes d'emploi indirect sont de l'ordre de deux à trois fois le nombre d'emplois directs généré par la forge
- Concernant l'emploi et la formation, Framatome, en tant que 1^{er} employeur de Saône-et-Loire s'implique dans différentes formations du territoire et a pour ambition de contribuer au développement des formations spécifiques, notamment en interne

- Précision sur la voie ferrée : les lingots seraient produits au Creusot, chez Industeel pour une partie et directement par Forge+ pour une autre partie. L'objectif est de faire en sorte que les lingots arrivent chauds à la forge
- Sur la capacité de production : les prévisions de Forge+ en termes de production sont de 2,5 EPR/an maximum
- Sur l'approvisionnement en acier : Framatome précise que le risque est pratiquement inexistant, les besoins de Framatome étant minimes sur le marché mondial de la production d'acier
- Sur l'approvisionnement en uranium : Framatome précise que les réserves d'uranium mondiales sont considérables
- Sur la biodiversité et la relocalisation des espèces : Framatome précise qu'un diagnostic quatre saisons a été effectué pour répertorier les espèces concernées et qu'ils appliqueront la réglementation en vigueur en matière de protection de l'environnement en compensant les habitats impactés
- Sur la politique énergétique : Framatome précise que la loi de Programmation pluriannuelle de l'énergie devrait être votée en septembre 2025

Mot de conclusion

Les garants de la concertation remercient l'équipe pédagogique de l'ENSAM Cluny ainsi que les élèves pour leur participation à cette rencontre et les invitent à participer à la concertation qui se poursuit jusqu'au 27 juillet.

ANNEXE : grilles de questionnement complétées par les étudiants

Le tableau ci-dessous réunit l'ensemble des contributions des différents sous-groupes sur les grilles de questionnement mises à leur disposition.

Thématique : L'opportunité du projet			
	Questions	Avis/observations	Propositions
Le projet vous semble-t-il opportun au regard, notamment de la PPE et du programme de relance du nucléaire (référence au discours de Belfort) ?	. Matières premières long terme ? . Usage de l'énergie ? . Plan à quelle échelle de temps ? . Raréfaction de la matière première ? . 2 EPR/an, réalisable ? . Alimentation pour la construction et la mise en service ? . A quel point souverain énergétique ? . Capacité max 2 EPR par an ? Perspectives d'évolution de l'usine ? . Quelles mesures concrètes mises en place à la suite du discours de Belfort ? . Comment Forge+ prévoit l'augmentation énergétique ? . 6 EPR en cours livrés à temps ? . Quelles vision politique ? . Quelle projection concernant le mix énergétique ? Seule solution ?	. Oui, ce programme s'inscrit dans la relance globale du nucléaire en France. Renforce la souveraineté énergétique française . Projet cohérent avec la PPE. Augmentation du nucléaire. Investissement -> souveraineté . Concentration de l'énergie . En 2024, la France a exporté 89 TWh, autant les rediriger vers nous . La France produit pour l'Europe . Projet Forge+ pertinent par rapport PPE (même si pas de lois établies) car le nucléaire aura un rôle important pour la suite . En France, le nucléaire semble être l'énergie de demain, mais uniquement des suppositions. Est-ce que ça vaut vraiment le coup d'investir autant ? . Oui, à condition d'être respectueux de l'environnement	. Flexibilité du site à produire dans le cas de changement de technologie . Pari sur la pérennité de la fission nucléaire (x2 production) à l'aube de potentiels procédés de production d'énergie nouveaux comme la fusion nucléaire . Investir dans la recherche d'autres technologie de production

	. Forge+ est-il capable de s'adapter aux évolutions technologiques ? . Comment synchroniser la fabrication des 8 EPR avec la mise en place du projet ? . Avez-vous les compétences techniques pour la production des pièces d'EPR actuellement sous-traitées ? . Faut-il continuer sur la voie du nucléaire (cf. évolution politiques) ? . Est-ce qu'il n'y a pas un risque de ne plus avoir une politique tournée vers le nucléaire ? . Du point de vue économique, faut-il miser sur un projet de fusion nucléaire, fission nucléaire, SMR ?	(déplacement de problème sinon) . Multiplier par 2 le nombre d'EPR semble ambitieux. Peut-être dans un deuxième temps . Opportun : nécessité d'avoir une énergie décarbonées, souveraineté en cas de problème géopolitique . Forge+ = plus de consommation énergétique . Instabilité de la politique américaine (un des plus gros clients) . A très long terme : fusion . Crise de la sidérurgie en France (rachat Arcelor par Mital) => importance des fournisseurs de lingots	
--	---	--	--

Quelles opportunités ou difficultés de ce projet pour le territoire identifiez-vous ?	. Comment attirer de la main d'œuvre ? . Bon emplacement ? . Est-ce que l'attraction du Creusot en termes de mode de vie est suffisamment attractive ? . Meilleur emplacement ? Vis-à-vis du site de production des lopins . C'est pas moins cher de délocaliser l'usine et construire une ligne de chemin de fer ? . Attractivité du Creusot ? . Indépendance française sur l'énergie nucléaire mais capacité et volonté de l'implantation sur le territoire ? . Les infrastructures sont-elles assez adaptées ? La ville est-elle adaptée à accueillir plus d'employés ? . Est-ce qu'on aurait pu développer cette forge dans une nouvelle ville ? . Comment attirer les jeunes au Creusot ? . Quel est l'avis des collectivités territoriales, associations ? . Y a-t-il assez de logements ? Aménagements des routes, etc. ?	. En accord avec une redynamisation locale du Creusot, donc positif . Relocaliser un secteur, c'est capital . Redynamiser Le Creusot . Implantation géographique mal choisie . Proximité avec les usines. Pollution, bruit, chaleur... . Opportunité d'emploi . Opportunité de création d'infrastructures autour de Framatome (cf. exemple Paris 2024) . Difficultés : bruit, vibrations . Servitude d'utilité publique = réduction des droits des habitants locaux	. Promotion des formations locales à but industriel . Revaloriser plus le territoire . Recherche d'autres sites avec d'autres avantages (proches de ports) . Pourquoi pas créer un autre site dans un secteur plus attrayant . Passer les câbles par la rivière . Consulter la population locale
---	---	---	---

	. Localisation attrayante pour les jeunes ingénieurs ? . Y a-t-il suffisamment de ressources humaines disponibles ? . Pourquoi les câbles passent sous terre ?		
Quels impacts socio-économiques du projet Forge+ identifiez-vous ? Quelles mesures vous sembleraient-elles nécessaires dans ce domaine ?	. Le Creusot a-t-il la capacité d'accueillir 200 familles supplémentaires ? Pourra-t-il trouver des ouvriers dans cette région ? . Quels impacts sur la population du Creusot ? . Quels accès aux formations pour la population ? . Projet rentabilisé à quel horizon ? . Comment implémenter le projet Forge+ sans	. Crise de la sidérurgie en France (Arcelor et son actionnaire) . Problème de libre échange . Création d'emploi, création de valeur + formation . La ville n'est pas très attractive pour les jeunes . Difficultés de personnel qualifié. Une opportunité de développer des	. Réinsertion -> CAP, formation « courte » . Batiment passif pour nouvelle maison . Centre de formation et de reconversion professionnelle pour forge et usinage . Former des employés compétents aux techniques de production (virole) . Création d'emplois qualifiés : formation à ces domaines

	déstabiliser l'équilibre urbain à proximité (dimensionnement villes) ? . Quel taux de chômage au Creusot par rapport à la Saône et Loire ? . 250 travailleurs équivaut à environ 1000 personnes en plus (soit 10% du Creusot). Dimensionnement des écoles ? Transports en commun ? . Comment est le marché de l'emploi au Creusot ? . Qui finance cela ? . Partenariat avec les écoles ? . Attractivité du métier de forgeron ? . La formation d'un forgeron prend 7 ans. Quand commencer à former les jeunes, promouvoir le métier ? . Impact négatif sur le tourisme ? . Quel est le défi pour Framatome : trouver les ouvriers avec le bon niveau de compétence ou trouver les ouvriers en quantité ? . Formation : est-ce qu'ils ont accès à des leviers publics ? . Quels sont les indicateurs économiques : PIB local ou par habitant, indicateur de bonheur apporté aux habitants du Creusot ?	compétences françaises . Création de 240 emplois : modification de l'économie locale, argent des salariés réinjecté dans les commerces en périphéries . Impact sur le tourisme . Risque de cohabitation difficile avec les riverains . Plus d'emplois = plus de formation = campagne de recrutement à déployer . Création de nouveaux emplois (opportunités pour la population locale) . Dépendance accrue de l'approvisionnement de matière première (acier) étranger. Populations locale sensibles à des problèmes (ex : géopolitiques) dans des pays fournisseurs	. Présentation sur des salons d'étudiants . Renforcer les formations ingénieur, usineur, forgeron... . Etre attentif aux attentes des riverains / aménagements urbains . Plan de financement de Framatome au Creusot
--	---	---	--

Quels impacts environnementaux du projet Forge+ identifiez-vous ? Quelles mesures vous sembleraient-elles nécessaires dans ce domaine ?	. Espèces protégées, quels moyens pour les déplacer ? . Relocalisation des espèces -> efficacité ? Arbitrage . Train plus éco que transport exceptionnel ? . Où relocaliser les oiseaux ? Combien d'espèces concernées ? Des espèces endémiques/protégées ? . Impact environnemental des travaux sur des zones naturelles. Quelles mesures pour remédier aux dégâts sur la faune/flore ? . Les impacts environnementaux sont-ils chiffrés ? . Comment gérer les déchets, refroidir les pièces, relocaliser les espèces protégées ?	. Pas ouf de relocaliser les espèces . La diminution des débits des fleuves . Japon = impact éco . Impact du projet très faible par rapport à l'enjeu de souveraineté du pays. De plus, ancienne ZI. On ne détruit pas de la forêt vierge . Pas d'impact aberrants au vu de la situation actuelle . Friche industrielle, pas de gros impact . La mise en place des lignes électriques, impact direct et indirect sur la nature, ondes électromagnétiques, travaux implantations . Impact écologique de la dépollution d'une friche industrielle	. Peut-être un meilleur endroit ? . Relocaliser pour un meilleur accès ferroviaire ?

		. Gêne auditive, paysage urbain, environnement, risque pour la santé . Diminution du débit des fleuves	
--	--	---	--